



RAPPORT D'ACTIVITES

DU COMITE SYNDICAL

Année 2015

Validé par le Comité syndical du 30 mars 2016

Le rapport est disponible en images sur www.bvoudon.fr
Dans « LES STRUCTURES - qui sommes-nous ? » / le S.B.O.S.

SOMMAIRE

- PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT	3
- BILAN DES ACTIVITES	5
Fonctionnement du syndicat	5
Bilan en dépenses et recettes	6
Programme de restauration et d'entretien des milieux aquatiques	7
Programme de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques	11
Récapitulatif des réunions organisées par le S.B.O.S.	12

PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT

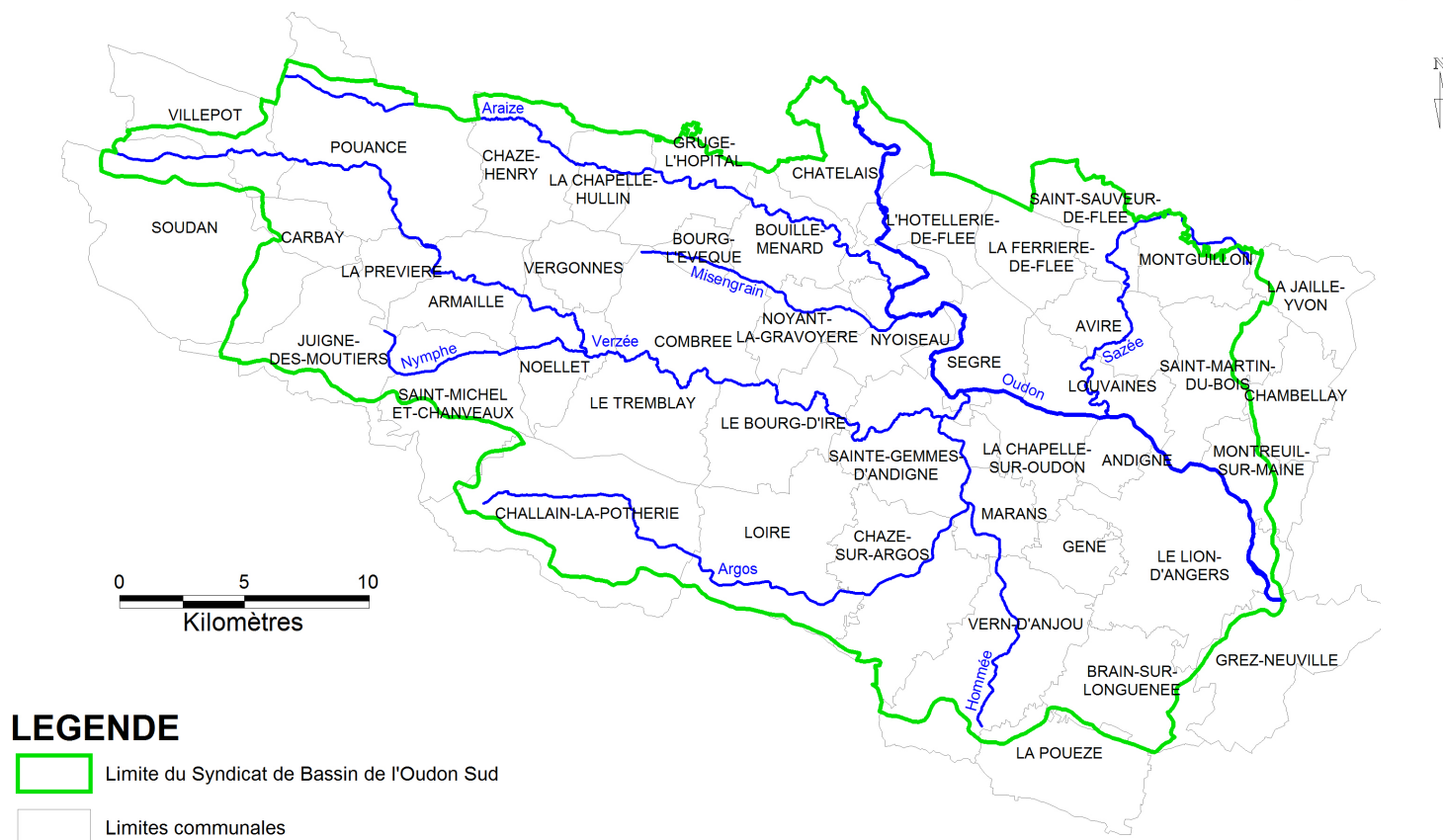
Dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du bassin versant de l'Oudon, il a été décidé la création d'un maître d'ouvrage unique compétent en matière d'aménagement et de gestion hydrauliques sur le bassin versant de l'Oudon sud¹.

1. Territoire du S.B.O.S.

Le Syndicat de bassin de l'Oudon sud, Syndicat intercommunal à vocation unique, a été créé le 1^{er} janvier 2001 par regroupement de 45 communes incluses dans le périmètre du S.A.G.E. Oudon (42 de Maine et Loire et 3 de Loire Atlantique) :

- qui adhéraient aux Syndicats intercommunaux de l'Araize Oudon, de la Verzée et de l'Argos dissous le 31 décembre 2000,
- qui n'adhéraient à aucun Syndicat d'hydraulique.

TERRITOIRE DU SYNDICAT DE BASSIN DE L'OUDON SUD (2015)



¹ Un Syndicat de bassin de l'Oudon « nord » existe en Mayenne (Syndicat de Bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon), il regroupe 40 communes des 53 incluses dans le périmètre du S.A.G.E. Oudon

2. Compétences du S.B.O.S.

Objet : Aménagement et gestion hydrauliques du bassin versant de l'Oudon sud

Il a en charge :

- l'aménagement, l'entretien et la mise en valeur des cours d'eau et des milieux aquatiques,
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des ouvrages implantés sur le réseau hydrographique,
- la maîtrise de l'écoulement des eaux, notamment la lutte contre les inondations et le soutien d'étiage,
- la mise en œuvre de dispositions prises dans le cadre de schémas d'aménagement et entrant dans le champ de ses compétences.

Il est autorisé à intervenir hors de son périmètre par convention de mandat.

La compétence « lutte contre les inondations » a été transférée le 1^{er} janvier 2004 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations (SY.M.B.O.L.I.) né du regroupement du S.B.O.S. et du S.B.O.N.

En 2012, le SY.M.B.O.L.I. a évolué en SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.) :

- ajout des compétences « pollutions diffuses » et « Commission Locale de l'Eau »,
- adhésion de structures en charge de l'alimentation en eau potable sur le bassin versant de l'Oudon,
- intervention à l'échelle du bassin versant de l'Oudon,
- durée illimitée.

La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) a donc été transférée au SY.M.B.O.L.I.P. Le S.B.O.S. aura été structure porteuse de la C.L.E. entre 2001 et 2011.

3. Administration

Comité Syndical : 90 membres (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune)

Bureau : 19 membres

Commissions géographiques :

Le bassin versant de l'Oudon sud a été découpé en six secteurs géographiques qui correspondent aux principaux sous bassins versants (Araize, Misengrain, Verzée, Argos, Sazée et Oudon). Chaque commission est présidée par un Vice-président du Syndicat.

Siège et secrétariat : Groupe Milon – 4, rue de la Roirie – 49500 SEGRE

Tél : 02 41 92 52 84 fax : 02 41 92 52 79

Contacts :

- Christelle SAUTJEAU, Secrétaire, christelle.sautjeau@bvoudon.fr

- Véronique DOUAUD-CLOCHARD, Comptable, veronique.douaud@bvoudon.fr

- Sylvain LACÔTE, Ingénieur milieux aquatiques, sylvain.lacote@bvoudon.fr,
tél portable : 06 03 17 87 18

- Anthony SAUDUBOIS, technicien de rivières, anthony.saudubois@bvoudon.fr
tél portable : 06 01 71 12 09

- Régine TIELEGUINE, Directrice, regine.tieleguine@bvoudon.fr

4. Modification des statuts en 2015

En 2015, le Comité syndical a voté la modification des statuts du S.B.O.S. pour stabiliser sa composition pour le présent mandat (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune existante au 1^{er} janvier 2015) et pour changer son adresse au 4, rue de la Roirie à Segré.

5. Organisation dans le cadre de la nouvelle compétence G.E.M.A.P.I.

La réforme territoriale, qui vise au regroupement des intercommunalités ou des communes, touche également les compétences de la gestion de l'eau.

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I.) » sera exercée par les communautés de communes ou d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2018. Elles pourront transférer ces compétences à des syndicats mixtes à l'échelle du bassin versant.

Aujourd'hui, sur le bassin versant de l'Oudon, ces compétences sont déjà exercées par des collectivités, dont le S.B.O.S. Il faut donc intégrer à l'existant les conditions de la réforme.

La Commission Locale de l'Eau a engagé fin 2015, en étroite collaboration avec les structures de bassin, une étude pour l'organisation des compétences G.E.M.A.P.I. sur le bassin versant de l'Oudon.

La concertation se déroulera en 2016.

BILAN DES ACTIVITES

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

• ELUS

Lors du comité syndical du 23 avril 2014, Monsieur Joël RONCIN a été élu à la Présidence du S.B.O.S.

Sont élus Vice-présidents :

- . Monsieur Alain BAGOUET (Oudon), en charge des espèces invasives et biodiversité,
- . Madame Marie-Agnès JAMES (Sazée), en charge des finances et du personnel.
- . Monsieur Jean-Yves DUMONT (Misengrain), en charge de la communication et évaluation,
- . Monsieur Bertrand SAGET (Argos), en charge des cours d'eau,
- . Monsieur Christian DELAHAYE (Araize), en charge des zones humides,
- . Monsieur Hubert BOULTOUREAU (Verzée), en charge des ouvrages et continuité écologique.

• EQUIPE DE TRAVAIL :

Les agents sont mutualisés avec le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions.

En 2015, le nombre d'agents embauchés par le S.B.O.S. est de 3 (noms soulignés dans la liste).

Le nombre d'agents réellement affectés au Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud, et par conséquent aux milieux aquatiques, est calculé en équivalent temps plein. (cf. tableau récapitulatif ci-dessous).

- Madame Christelle SAUTJEAU *Secrétaire*, adjoint administratif 1^{ère} classe, à temps complet, temps partagé avec la C.L.E., et le SY.M.B.O.L.I.P. ;
- Monsieur Sylvain LACÔTE *Ingénieur milieux aquatiques*, ingénieur principal territorial à temps complet, assistant de prévention pour le S.B.O.S. et le SY.M.B.O.L.I.P. ;
- Monsieur Anthony SAUDUBOIS *Technicien de rivières*, adjoint technique 2^{ème} classe, à 90 % d'un temps complet ;
- Madame Régine TIELEGUINE *Directrice*, ingénieur principal territorial à temps complet, mise à disposition au S.B.O.S., temps partagé avec la C.L.E. et le SY.M.B.O.L.I.P. ;
- Madame Véronique DOUAUD-CLOCHARD *Comptable*, rédacteur à temps partiel (80 %), mise à disposition au S.B.O.S., temps partagé avec la C.L.E. et le SY.M.B.O.L.I.P. ;

Tableau de répartition des temps par agent

Prénom NOM	Fonction	Temps en E.T.P. ²
Régine TIELEGUINE	Directrice	0,10
Sylvain LACÔTE	Ingénieur	1,00
Anthony SAUDUBOIS	Technicien	0,90
Véronique DOUAUD-CLOCHARD	Comptable	0,20
Christelle SAUTJEAU	Secrétaire	0,25
TOTAL en E.T.P.		2,45

• ACQUISITION DE MATERIEL

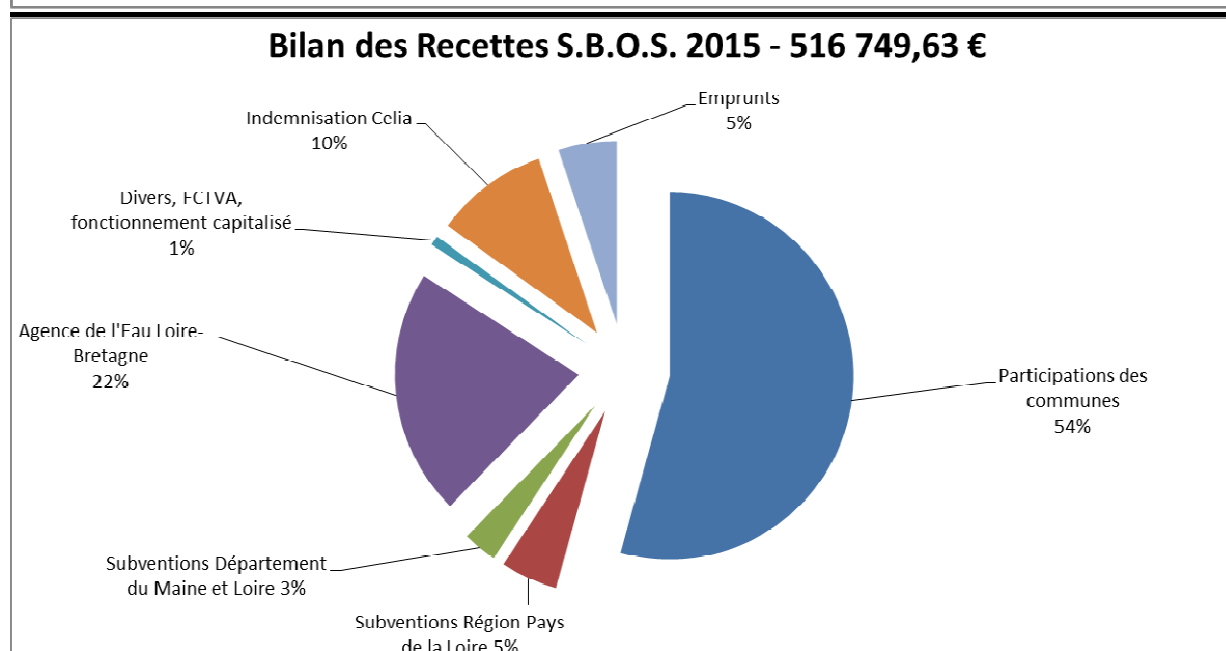
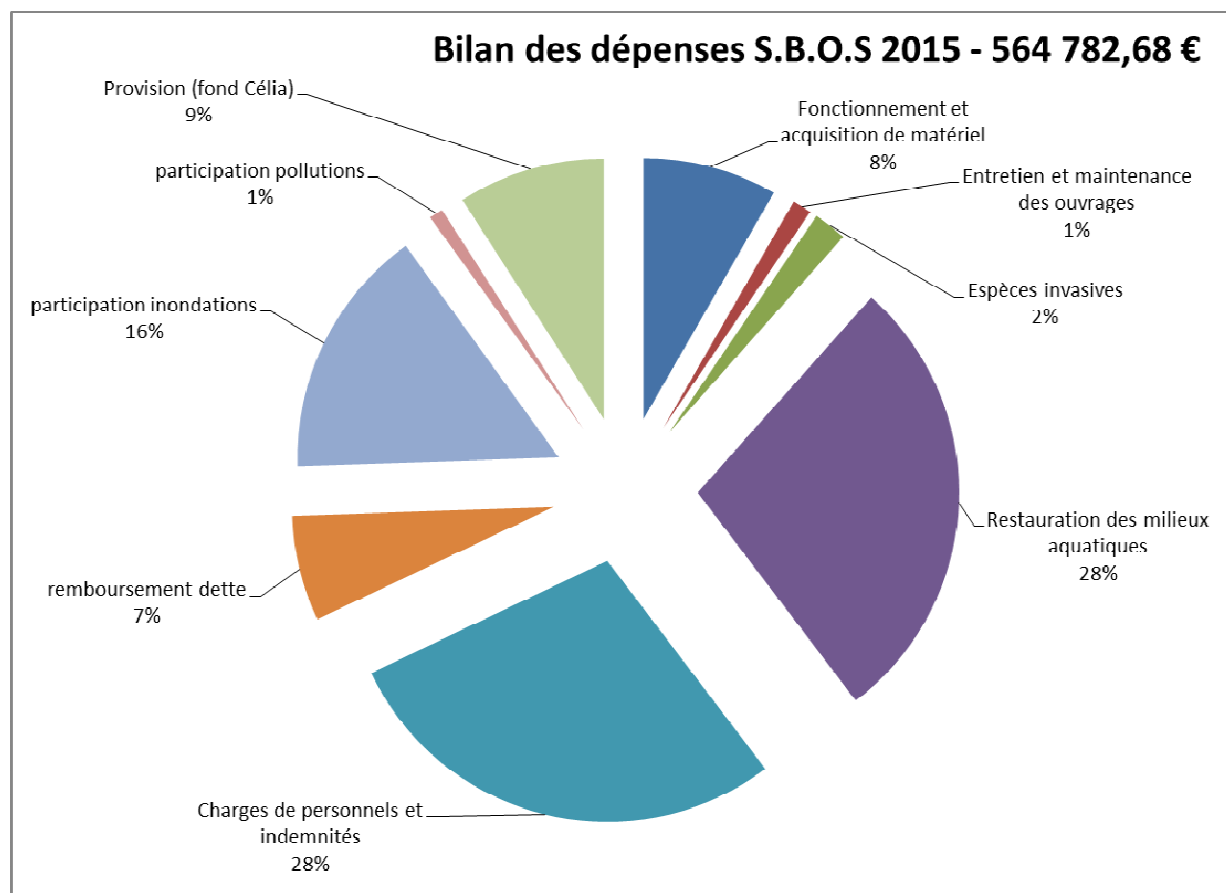
Acquisition de tables pour la salle de réunion et de mobilier de bureau.

Acquisition d'une tablette tactile pour les relevés sur le terrain.

² Equivalent temps plein

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Les graphes suivants présentent les dépenses et recettes réelles pour le fonctionnement et l'investissement.



PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES

• TRAVAUX DE RESTAURATION DE RIVIERES

- Etude bilan du Contrat Restauration Entretien Oudon, Araize, Sazée

Secteur géographique concerné : L'Oudon, Araize, Sazée Linéaire de rivière : 70 km
Début de l'étude : Avril 2012 Avancement étude : Achevée
Coût de l'opération : 33 894,16 € TTC Montant des subventions : 80%
Montant engagé en 2015 : 1139,00 € T.T.C.

- Etude préalable en interne à la restauration de l'Argos à Vezeuvre

Secteur géographique concerné : L'Argos Linéaire de rivière : 3 km
Commune de Chazé sur Argos
Début de l'étude : Mars 2012 Avancement de l'étude : A.V.P.
Coût estimatif de l'opération : 4 000,00 € HT Montant des subventions : 80%

- Travaux de restauration de la rivière Oudon – Tranche 2

Secteur géographique concerné : L'Oudon Linéaire de rivière : 3 km
Communes de Segré et Nyoiseau
Début des travaux : Avril 2014 Fin des travaux : septembre 2015
Coût de l'opération : 19 171,64 € H.T. Montant des subventions : 80%
Montant engagé en 2015 : 1469,60 € T.T.C.

- Travaux de restauration de la rivière Hommée

Secteur géographique concerné : L'Argos Linéaire de rivière : 11,5 km
Communes de Marans et Vern d'Anjou
Début des travaux : Décembre 2014 Fin des travaux : en cours
Coût estimatif de l'opération : 230 000,00 € H.T. Montant des subventions : 80%
Montant engagé en 2015 : 116 350,87 T.T.C.

• PRESERVATION ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

- Programme d'actions mares

Le Syndicat a accueilli Monsieur Eric OLIVIER en tant que stagiaire pendant 2 mois.
Son travail a permis de réaliser un diagnostic des mares sur le territoire du Syndicat. L'étude s'est concrétisée par la définition d'un programme d'actions pour les 5 prochaines années.

En 2015, 8 mares ont été restaurées sur la commune de Vern d'Anjou en lien avec les travaux de restauration de l'Hommée.

- Restauration de la zone humide de la Suzonnière à Châtelais

Le technicien est intervenu auprès des propriétaires de la zone humide afin d'établir un plan de gestion. A la suite de ces propositions d'actions, le riverain a engagé des travaux de restauration bénéfiques pour ce milieu aquatique remarquable. Les travaux ont été pris en charge à ses frais.

- Acquisition de la zone humide de la Bellangerie à Marans

A la suite de l'abaissement d'un clapet sur l'Hommée, une zone humide s'est formée à la place d'un ancien étang. Il a été décidé d'acquérir la parcelle afin de préserver cette zone humide tout en assurant la continuité écologique.

Coût estimatif de l'opération : 4 500,00 € H.T. Montant des subventions : 60%

• GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

➤ Jussie et Renouée du Japon

- Travaux d'enlèvement manuel de la Jussie et de la Renouée du Japon sur l'Oudon et le Courgeon

Secteur géographique concerné : L'Oudon non domanial, le Courgeon

Linéaire de rivière : 20 km

Communes de Châtellais, l'Hôtellerie de Flée, Nyoiseau, Segré et le Lion d'Angers

Début des travaux : Juillet 2015

Fin des travaux : Septembre 2015

Coût de l'opération : 4 990,00 € T.T.C.

Montant des subventions : 50%

- Travaux d'enlèvement manuel de la Jussie à Noëllet

Secteur géographique concerné : affluent de la Verzée

Surface : 50 m²

Début des travaux : Septembre 2015

Fin des travaux : Septembre 2015

Coût de l'opération : 175,50 € T.T.C.

Montant des subventions : 50%

En ce qui concerne la Jussie, la situation est stable sur le territoire du Syndicat. Une quinzaine de stations très localisées ont fait l'objet d'un arrachage manuel.

➤ Elodée du Canada

- Suivi de l'Elodée du Canada

Secteur géographique concerné : La Verzée de Noëllet à Pouancé

Nombre de jours de suivi d'un technicien : 5 jours

Les herbiers d'Elodée du Canada se sont développés au niveau du plan d'eau d'Armaillé.

➤ Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles

Le 30 juillet 2014, le Syndicat a signé une convention avec la F.D.G.D.O.N.³ 49 afin de dynamiser le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles. Ainsi le Syndicat octroie une surprime à la capture de 1,50 €. Le technicien de la F.D.G.D.O.N. 49 assure le suivi de cette action.

Le 23 février 2015, le Syndicat a également signé une convention avec la F.D.G.D.O.N. 44 pour les communes de Soudan, Villepôt et Juigné des Moutiers.

En 2015, 3537 rongeurs aquatiques nuisibles ont été piégés. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux années précédentes. Le S.B.O.S. a ainsi versé 5 555,50 € pour la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles (frais de gestion compris).

• SUIVI ET EVALUATION

- Suivi de la Nymphe

Un inventaire des zones de fraie de la Truite fario a été réalisé en collaboration avec la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique. 16 zones de pontes ont pu être observées. Ce constat est encourageant et démontre la fonctionnalité des aménagements réalisés en 2004 et 2005.

- Suivi des Méandres de la Sazée

Un inventaire des odonates (libellules) a été réalisé sur le site des méandres de la Sazée afin d'évaluer l'impact des travaux de restauration du milieu aquatique.

Au total, 10 espèces de libellules ont été identifiées. Cet indicateur illustre bien l'augmentation de la biodiversité sur le site.

Coût de l'opération : 950,00 € HT Montant des subventions : 80 %

³ Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

- **COMMUNICATION/SENSIBILISATION**

- Fête de la nature dans la vallée du Misengrain

Du 10 avril au 13 avril, le Syndicat a organisé la « fête de la nature dans la vallée du Misengrain ».

Plus de 300 personnes ont participé aux différentes animations proposées (ballade découverte, expositions, animations scolaires, inauguration)

Coût de l'opération : 1981,58 € TTC Montant des subventions : 80 %

- Divers

- Animation pour l'école primaire « Les 3 plumes » La Ferrière de Flée, le 2 juin

- Parution d'un article sur les mares pour les bulletins municipaux,

- Actualisation du film « Agir pour nos rivières »,

- Renouvellement de certains panneaux de l'exposition « Au fil de l'eau »,

- Mise à jour régulière du site internet www.bvoudon.fr,

- Participation à la remise du Trophée de l'eau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à la commune d'Aviré pour le projet des Méandres de la Sazée,

- Parution d'articles dans la presse locale (restauration de l'Hommée, mares, fête de la nature dans la vallée du Misengrain).

- **ASSISTANCE TECHNIQUE, CONSEILS AUPRES DES COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS ET RIVERAINS**

- Assistance technique pour l'aménagement de l'étang de Chazé-Henry

Secteur géographique concerné : Ruisseau de la Mare Soreau affluent de l'Araize

Commune maître d'ouvrage : Chazé-Henry

Nombre de jours du technicien : 1

- Assistance technique pour l'aménagement de l'étang de Challain-la-Potherie

Secteur géographique concerné : L'Argos

Commune maître d'ouvrage : Challain-La-Potherie

Nature de la mission : rédaction du dossier loi/eau

Nombre de jours du technicien : 3

- Assistance technique pour l'aménagement de la zone humide de l'Homme

Secteur géographique concerné : La Verzée

Commune maître d'ouvrage : Sainte-Gemmes-d'Andigné

Nombre de jours du technicien : 1

- Assistance technique pour la zone humide du Foulon

Secteur géographique concerné : Confluence « Le Ruthor-Araize »

Commune maître d'ouvrage : Bouillé Ménard

Nature de la mission : création d'un panneau pédagogique

Nombre de jours du technicien : 1

- Assistance technique pour la vidange de l'étang de la Bondrairie

Secteur géographique concerné : L'Oudon

Commune maître d'ouvrage : Nyoiseau

Nature de la mission : conseil technique

Nombre de jours du technicien : 3

- Assistance technique pour l'étang de la Corbinière

Secteur géographique concerné : Le Misengrain

Commune maître d'ouvrage : Noyant la Gravoyère

Nature de la mission : conseil technique, calcul du débit minimum biologique

Nombre de jours du technicien : 3

- Assistance technique pour l'étang du Fourneau

Secteur géographique concerné : La Verzée

Commune maître d'ouvrage : La Prévière

Nature de la mission : conseil technique

Nombre de jours du technicien : 1

- Réunions de riverains, rencontres individuelles :

- Réunion des riverains de la Verzée sur les communes de Soudan et Villepôt le 23 novembre 2015 (40 personnes présentes)

- Au cours de l'année, les techniciens de rivières ont rencontré plus de 150 personnes pour apporter des conseils sur la gestion des cours d'eau, des zones humides et des mares.

PROGRAMME DE GESTION ET DE MAINTENANCE **DES OUVRAGES HYDRAULIQUES**

• PLANS D'AMENAGEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Les plans ont pour objectif de contribuer à l'amélioration de la morphologie du cours d'eau et de la continuité écologique en programmant l'abaissement puis la suppression de certains barrages. Les plans sont actuellement en cours de mise en œuvre et font l'objet d'un suivi.

• REGLEMENT DE GESTION DES VANNAGES DU BASSIN DE L'LOUDON

Le syndicat a appliqué pour l'hiver 2014-2015 la gestion des ouvrages de vannages fixée au règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

L'ensemble des ouvrages a été manœuvré conformément au règlement, excepté le moulin de Margerie sur l'Oudon.

• VISITE ANNUELLE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Secteur géographique concerné : territoire du syndicat

Début : Janvier 2015

Fin : Décembre 2015

• TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

Des travaux d'entretien et de maintenance ont été réalisés sur les barrages suivants :

Barrage	Rivière	Commune	Intervention	Montant HT
Bellevue	Argos	Marans	Changement des flexibles	780,00
La Roche	Verzée	Le Tremblay	Changement des flexibles	545,00

• ETUDE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE SUR L'LOUDON

Secteur géographique concerné : L'Oudon Linéaire de rivière : 20 km – 9 barrages

Début de l'étude : Avril 2012

Avancement étude : avant-projet pour 3 ouvrages

Coût de l'opération : 50 000,00 € TTC

Montant des subventions : 80%

Montant engagé en 2015 : 30 966,00 € TTC

• DEVENIR DU BARRAGE DU PONT DE MONTREUIL

Secteur géographique concerné : L'Araize à Châtelais

Début de l'action : Décembre 2014

Avancement : Forage de substitution réalisé

Montant de l'opération : 8 758,80 € TTC

Montant des subventions : 80 %

• RIVIERE DE CONTOURNEMENT DU MOULIN DE CHATELAIS

Secteur géographique concerné : L'Oudon à Châtelais

Début de l'action : Juin 2015

Avancement : Signature des compromis pour la vente du barrage et l'achat de l'emprise de la rivière de contournement

Montant de l'opération : 45 000,00 € H.T.

Montant des subventions : 60 %

• TRANSFERT DE L'OUVRAGE DE SEVILLE

Par convention en date du 3 novembre 2015, l'ouvrage de Sévillé a été transféré par le S.B.O.N.⁴

Ce transfert est justifié par le fait que le barrage se situe sur le territoire du S.B.O.S.

Le S.B.O.S. assure désormais la gestion et la maintenance de cet ouvrage constitué de 2 clapets mobiles de 8 m de large.

⁴ Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon

RECAPITULATIF DES REUNIONS ORGANISEES PAR LE S.B.O.S.

Année 2015

Date	Type de réunion	Ordre du jour
20/01	Bureau	- Visite sur le terrain
03/02	Vice-présidents	- Présentation de l'avancement du stage sur les mares - Bilan du suivi sur le ruisseau de la Nymphé et propositions - Lutte contre les espèces végétales invasives - Suivi des « méandres de la Sazée » - Etude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin - Organisation des commissions géographiques - Point sur les actions en cours
10/03	Vice-présidents	- Compte administratif 2014 – affectation des résultats – décisions modificatives au BP 2015 - Présentation du rapport d'activités 2014 - Indemnité de la Trésorière - Affaire CELIA - Décisions prises par le Président - Plan de communication - Moulin de Châtélais - Avenant au C.R.B.V. - Restauration des zones humides - Travaux de restauration complémentaires sur l'Araize et la Sazée - Programme de la fête dans la vallée du Misengrain - Barrages en essai d'abaissement - Formation des responsables de manœuvre des ouvrages Point sur les études et travaux en cours
24/03	Bureau	- Compte administratif 2014 – affectation des résultats – décisions modificatives au Budget Primitif 2015 - Présentation du rapport d'activités 2014 - Indemnité de la Trésorière - Affaire CELIA - Modification du tableau des effectifs - Décisions prises par le Président - Plan de communication - Fête de la nature dans la vallée du Misengrain - Moulin de Châtélais - Avenant au C.R.B.V. - Lutte contre les espèces végétales invasives - Etude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin - Organisation des commissions géographiques - Présentation de l'avancement du stage sur les mares - Bilan du suivi sur le ruisseau de la Nymphé et propositions - Suivi des « méandres de la Sazée » Point sur les études et travaux en cours
08/04	Comité syndical	Approbation du compte rendu du comité syndical du 3 décembre 2014 - Vote du compte de gestion 2014 - Vote du compte administratif 2014 - Affectation des résultats 2014 - Décisions modificatives au budget 2015 - Présentation du rapport d'activités 2014 - Affaire CELIA - Modification du tableau des effectifs - Décisions prises par le Président - Fête de la nature dans la vallée du Misengrain - Moulin de Châtélais - Avenant au C.R.B.V. - Lutte contre les espèces végétales invasives - Etude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin - Organisation des commissions géographiques - Présentation de l'avancement du stage sur les mares - Bilan du suivi sur le ruisseau de la Nymphé et propositions Point sur les études et travaux en cours
10 au 12/04	Animation	Fête de la nature dans la vallée du Misengrain
15 au 24 avril	Commissions géographiques	- Découverte des cours d'eau de notre territoire et prévision des travaux à réaliser
12/05	Vice-présidents	- Convention pour la location des locaux - Point sur la G.E.M.A.P.I. - Choix du prestataire pour le contrat de téléphonie - Remplacement d'un membre du Bureau - Décisions prises par le Président - Bilan de la fête de la nature dans la vallée du Misengrain - Bilan des commissions géographiques - Restauration de la continuité écologique sur l'Homme et la Sazée - Achats de zones humides - Demande d'assistance technique pour l'aménagement de la zone humide de l'Homme

Date	Type de réunion	Ordre du jour
		- Travaux de restauration/création de mares - Gestion des peupliers sur les rives de la Verzée - Restauration des berges de l'Hommée au Pont Piron - Point sur les études et travaux en cours
09/06	Vice-présidents	- Choix du prestataire pour le contrat de téléphonie - Information concernant la C.N.R.A.C.L. - Modification des statuts du SY.M.B.O.L.I.P. - Achat d'une tablette tactile - Point sur les assurances - Inventaire zones humides de la C.C.R.P.C. - Achats de zones humides - Restauration de la continuité écologique sur l'Hommée et la Sazée - Assistance technique pour l'aménagement de l'étang de Challain la Potherie - Travaux de restauration/création de mares - Gestion des peupliers sur les rives de la Verzée - Restauration des berges de l'Hommée au Pont Piron - Bilan de la visite sur le Vicoin - Aménagement de dromes pour éviter les embâcles en amont des ouvrages - Point sur les études et travaux en cours
23/06	Bureau	- Point sur la compétence G.E.M.A.P.I. et expression des besoins pour l'étude prévue sur le bassin de l'Oudon - Remplacement d'un membre du Bureau - Choix du prestataire pour le contrat de téléphonie - Modification des statuts du SY.M.B.O.L.I.P. - Décisions prises par le Président - Demandes de subventions - Effondrement de la digue de l'étang de la Corbinière - Bilan de la fête de la nature dans la vallée du Misengrain - Bilan des commissions géographiques - Restauration de la continuité écologique sur l'Hommée et la Sazée - Travaux de restauration/création de mares - Assistance technique pour l'aménagement de l'étang de Challain la Potherie - Aménagement de dromes pour éviter les embâcles en amont des ouvrages - Point sur les études et travaux en cours
08/07	Comité syndical	- Approbation du compte rendu du comité syndical du 3 décembre 2014 - Approbation du compte rendu du comité syndical du 8 avril 2015 - Décisions prises par le Président - Remplacement d'un membre du Bureau - Désignation d'un nouveau délégué au SY.M.B.O.L.I.P. - Modification des statuts du SY.M.B.O.L.I.P. - Information sur la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (G.E.M.A.P.I.) - Information sur le fonctionnement de l'extranet - Demandes de subventions - Effondrement de la digue de l'étang de la Corbinière - Bilan de la fête de la nature dans la vallée du Misengrain - Bilan des commissions géographiques - Restauration de la continuité écologique sur l'Hommée et la Sazée - Travaux de restauration/création de mares - Assistance technique pour l'aménagement de l'étang de Challain la Potherie - Point sur les études et travaux en cours
10/07	Vice-présidents	- Bilan et perspectives du broyage des branchages dans le cadre des travaux de restauration des cours d'eau (en présence de l'ASDIES) - Situation hydrologique sur le bassin versant de l'Oudon - Point sur les études et travaux en cours - Organisation du syndicat pendant l'été - Contrat de location des locaux
15/09	Vice-présidents	- Orientations budgétaires 2016 - Décisions modificatives au budget primitif 2015 - Contrat de location des locaux - Protection juridique - Affaire CELIA - Interventions des Vice-présidents lors du Comité syndical - Conséquences pour le S.B.O.S. de la commune nouvelle du Lion d'Angers - Déclaration d'intérêt général - Propriété des ponts sur l'Araize - Achat de zones humides - Bilan et perspectives des programmes du SY.M.B.O.L.I.P. - Modification des ouvrages du moulin du Bourg d'Iré - « Ecurues » sur l'Oudon - Point sur les études et travaux en cours
29/09	Bureau	- Orientations budgétaires 2016 - Prévisionnel des dépenses de fonctionnement et d'investissement - Bilan et perspectives des programmes du SY.M.B.O.L.I.P. - Arrêt de la Cour d'appel d'Angers concernant l'affaire C.E.L.I.A. - Décisions modificatives au budget primitif 2015 - Conséquences pour le S.B.O.S. de la commune nouvelle du Lion d'Angers - Déclaration d'intérêt général

Date	Type de réunion	Ordre du jour
		- Achat et restauration de zones humides - Communication - Trophées de l'eau - Article dans les bulletins municipaux - Point sur les études et travaux en cours
06/10	Vice-présidents	- Broyage et valorisation des végétaux dans le cadre des travaux de restauration des cours d'eau - Questions diverses
14/10	Comité syndical	- Débat d'orientations budgétaires 2016 - Prévisionnel des dépenses de fonctionnement et d'investissement - Bilan et perspectives des programmes du S.Y.M.B.O.L.I.P. - Arrêt de la Cour d'appel d'Angers concernant l'affaire C.E.L.I.A. - Décisions modificatives au budget primitif 2015 - Modification des statuts du S.B.O.S. dans le cadre des communes nouvelles - Décisions du Président - Déclaration d'intérêt général - Achat et restauration de zones humides - Communication - Trophée de l'eau pour les méandres de la Sazée - Article dans les bulletins municipaux - Point sur les études et travaux en cours
10/11	Vice-présidents	- Préparation du budget primitif 2016 : - Projet de budget - Délibération pour mobilisation du « fond Celia » pour les plantes envahissantes - Demandes de subventions pour 2016 - Préparation de l'avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale 49 - Ressources humaines : - Révision de l'arrêté des congés exceptionnels - Modalités de l'évaluation des agents - Proposition d'un stage en 2016 - Informations diverses - Dossier éoliennes à Pouancé - Dossiers techniques : - Mise en œuvre de la règle de gestion des ouvrages - Organisation de l'enquête publique dans le cadre de la D.I.G. - Rivière de contournement du moulin de Châtelais - Travaux de restauration de la Verzée amont - Travaux de réfection du déversoir d'Armaillé - Modification de la prise d'eau du moulin du Bourg d'Iré - Sollicitation pour l'avant-première du film « Demain » - Point sur les études et travaux en cours
23/11	Réunion de riverains de Soudan et Villepôt	Travaux de restauration et d'entretien de la Verzée
24/11	Bureau	- Préparation du budget primitif 2016 - Projet de budget - Délibération pour mobilisation du « fond Celia » pour les plantes envahissantes - Indemnité de Madame la Trésorière - Demandes de subventions pour 2016 - Préparation de l'avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale 49 - Proposition d'un stage en 2016 - Dossiers techniques : - Mise en œuvre de la règle de gestion des ouvrages - Organisation de l'enquête publique dans le cadre de la D.I.G. - Travaux de restauration de la Verzée amont - Point sur les études et travaux en cours
09/12	Comité syndical	- Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 14 octobre 2015 - Vote du budget primitif 2016 - Demandes de subvention pour 2016 - Délibération pour la mobilisation du « fond Celia » pour les plantes envahissantes - Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale 49 - Décisions modificatives au budget primitif 2015 - Décisions du Président - Mise en œuvre de la règle de gestion des ouvrages - Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles - Points sur les études et travaux en cours